

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES DE RENAULT

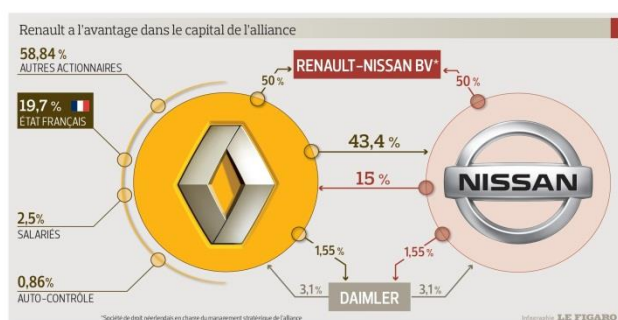
CONTRE LE PUTSCH, VOTER NON AUX RÉSOLUTIONS 5 & 6

Le 29 avril prochain lors de l'Assemblée Générale de Renault les actionnaires seront amenés à se prononcer sur l'Accord de Stabilisation de l'Alliance signé le 11 décembre 2015 à l'unanimité des membres du Conseil d'administration de Renault.

A cet effet deux résolutions, la cinquième et la sixième, proposent aux actionnaires « *après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes les mentionnant, d'approuver les conventions conclues, d'une part, entre Renault et l'État français et, d'autre part, entre Renault et Nissan* ». De fait elles ont pour objet de régler le contentieux relatif au droit de vote l'Etat français en assemblée générale, en précisant les modalités d'application et les contreparties obtenues par Carlos Ghosn au nom de Nissan.

La présentation de ces résolutions 5 et 6 dans la partie du document de référence prévue à cet effet édulcore certaines conséquences, fort fâcheuses, de cet avenant. En effet il faut lire, page 349, le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour « apprécier » les retombées de cet avenant pour Renault :

« En application de l'autorisation conférée, un avenant au « Restated Alliance Master Agreement » a été signé le 11 décembre 2015 dont les modalités portent sur l'engagement par Renault de voter en faveur des résolutions proposées par le conseil d'administration de Nissan à l'assemblée générale de Nissan pour la nomination, la révocation et la rémunération des membres du conseil d'administration de Nissan et de ne pas soumettre à l'assemblée générale de Nissan ou voter en faveur d'une résolution qui n'aurait pas été approuvée par les membres du conseil d'administration de Nissan. Pour ces résolutions, votre société votera conformément aux recommandations du conseil d'administration de Nissan, à défaut Nissan aurait la faculté d'acquérir des actions Renault sans accord préalable ».



Pourquoi l'État français donne-t-il à Carlos Ghosn la maîtrise de l'Alliance ?

Pourquoi le Conseil d'Administration a-t-il accepté cette capitulation ?

Votez et faites voter CONTRE les résolutions 5 & 6

Au passage remarquons l'attention portée par les dirigeants du groupe à leur rémunération : « *on est jamais si bien servi que par soi-même !* ». De là à se protéger des revers de fortune en aliénant « *sans accord préalable* » le bien commun ! Ce n'est plus un plan d'épargne retraite que projette notre PDG c'est un hold-up !

Cet engagement imposé à Renault, relevé par les commissaires aux comptes « **de ne pas soumettre à l'assemblée générale de Nissan ou voter en faveur d'une résolution qui n'aurait pas été approuvée par les membres du conseil d'administration de Nissan** » n'est pas anodin.

Ses conséquences sont sans ambiguïté. Gentiment il est demandé à Renault de laisser Nissan non seulement s'autogérer mais aussi de laisser Nissan prendre des décisions contraires aux intérêts de Renault !

A la moindre incartade, au moindre désaccord, le japonais aurait la faculté d'acquérir des actions de Renault sans accord préalable » ; combien d'actions, à quel prix, dans quelles limites ? Jusqu'au contrôle de Renault ? De plus quels sont les impacts de ce pacte sur l'Alliance : la non-ingérence dans la gestion des Nissan concerne-t-elle aussi la filiale commune RNBV, voire les directions communes comme l'ingénierie ?

Si telle en est la raison de l'accord, ce qui semble le cas, ce n'est plus un hold-up c'est un putsch à froid ! En caricaturant il suffirait que Carlos Ghosn dans son costume de PDG de Renault propose à son alter ego de Nissan une « résolution » que ce dernier dans un bel élan refuse, pour que le constructeur japonais contrôle l'Alliance ? Délire ? c'est à voir : n'est-ce pas Monsieur Ghosn qui derrière est à la manœuvre ?

Malheureusement cet avenant reflète une triste réalité :

- Celle d'une Alliance dans laquelle le constructeur japonais fait « cavalier seul » tout en bénéficiant des synergies apportées par Renault.
- Celle d'une Alliance dont le PDG est le PDG de Nissan avant d'être celui de Renault

Mais le plus surprenant reste que cet accord, le mot capitulation serait plus juste, oblige Renault à accepter tout diktat, à passer sous les fourches caudines de Nissan et ceci avec l'aval du Conseil d'Administration de Renault ! Comment et pourquoi nos administrateurs indépendants, les représentants de l'État, voire les représentants des salariés ont-ils donné leur aval à ce qui s'apparente à une prise d'intérêts illégale.

Il est stupéfiant en effet de constater que dans son unanimité le conseil d'administration de Renault sert « la soupe » à Nissan. Hormis les représentants du constructeur japonais (dont le PDG de Renault ?) qui font leur « job » pour les autres membres du CA quels motifs justifient l'acceptation de cet accord de stabilisation ? et pourquoi cette capitulation : par naïveté, incompetence, ou cupidité ?

Article de l'auteur en octobre 2012

Quel avenir pour RENAULT en France avec Monsieur C. Ghosn ?

« Bien-sûr, le danger est réel... je suis obligé de réfléchir (...) sur des échéances de trois ans, de cinq ans et de dix ans ». Ces propos du PDG pourraient signifier une véritable remise en cause de la stratégie suivie. Malheureusement, il y a tout lieu de croire que cette réflexion porte davantage à traduire le déséquilibre cité plus haut entre les 2 partenaires de l'Alliance au niveau actionnarial et à minorer la participation de Renault ! Ce qui, pour reprendre l'expression du livre de la CFDT « Renault en danger », serait un véritable hold-up.

Sauf erreur Renault a sauvé Nissan puis Dacia et Samsung de la faillite et non l'inverse.

Sauf erreur, le mandat du Conseil d'Administration n'est pas de réduire Renault en un appendice de Nissan.

La loyauté de l'actuel responsable de Renault envers son entreprise est plus que sujette à caution

La présence de Monsieur GHOSN à la tête de l'entreprise doit être posée. D'aucuns prétendent, et évidemment l'intéressé lui-même, que sans lui l'ALLIANCE n'existe plus. C'est à voir ! En tout cas, avec lui RENAULT, c'est fini !!!

En tant qu'actionnaire principal, la présence de l'état français, est légitime pour inverser le cours de la désindustrialisation programmée par C. Ghosn.